



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
Office de l'intégration et de l'action sociale  
Division Famille

## Evaluation spécialisée des besoins de l'enfant **Etat des lieux du contexte familial**

Le présent questionnaire sert de base au service spécialisé pour déterminer dans quelle mesure le cadre familial permet à l'enfant de se développer selon son âge sur différents plans (linguistique, moteur, etc.). Il n'est *pas* tenu compte des spécificités de l'enfant ni d'éventuels troubles du développement préexistants.

Le présent document favorise une compréhension uniforme des points à évaluer. *Il n'est pas toujours possible de répondre par oui ou par non.* Il ne s'agit pas non plus de traiter toutes les questions, qui servent avant tout de points de repère.

**Principe :** une prise en charge en garderie est recommandée si les éléments ci-après sont qualifiés d'insuffisants ou de critiques dans un ou plusieurs domaines. Dans les cas limites, il est *préférable de confirmer le besoin* plutôt que le contraire.

**Attention :** la confirmation par le service spécialisé que l'enfant devrait fréquenter une garderie ou être pris en charge chez des parents de jour entre essentiellement dans le cadre des prestations d'encouragement précoce. Elle ne doit être établie que pour les enfants d'âge préscolaire. En cas de manque de stimulation susceptible de limiter le développement de l'enfant (besoin social ou linguistique), la fréquentation d'une garderie peut être requise à titre de mesure de protection de l'enfant librement consentie (art. 8, al. 1, lit. b ODBG). En cas de suspicion d'*atteinte au bien de l'enfant*, il convient plutôt d'examiner si des mesures de protection doivent être mises en œuvre.

**1. Apprentissage de la langue**

	Oui	Non
Connaissances lacunaires ou insuffisantes par les parents de la langue officielle de la région <sup>1</sup> (en particulier par le parent qui est le plus souvent sollicité pour la prise en charge de l'enfant) : si les principales personnes de référence ne disposent pas des connaissances linguistiques requises, l'enfant n'a pas accès, ou a accès seulement de manière très limitée, à des modèles linguistiques corrects et variés.		
Encouragement linguistique inadéquat des parents (dans la langue officielle de la région) : les parents échangent peu avec l'enfant, ne lui posent pas de questions et font peu de commentaires (descriptions des actes du quotidien, p. ex.). Les phrases ne sont pas complètes ou correctement structurées, et le vocabulaire utilisé n'est pas approprié à la situation.		

Le fait que l'enfant a des contacts et la possibilité d'interagir avec des personnes hors du cadre familial ayant la langue officielle de la région comme langue maternelle (camarades de jeu, personnes de référence) peut partiellement compenser les lacunes de parents qui seraient éventuellement en mesure d'encourager l'apprentissage linguistique mais sont tout de même limités dans cette tâche.

La fréquentation régulière (au moins deux fois par semaine) de structures dans laquelle la langue officielle de la région est parlée (p. ex. groupes de jeu) peut également aider l'enfant à combler les lacunes d'apprentissage dans le cadre familial.

Si les possibilités d'encouragement linguistique des parents sont fortement limitées, les solutions susmentionnées ne suffisent pas pour compenser les lacunes de l'enfant, et une prise en charge en garderie ou chez des parents de jour est généralement indiquée.

Indication justifiant un besoin de soutien linguistique et possibilités de compensation insuffisantes voire inexistantes <i>ou</i> évaluation incertaine	Pas d'indication justifiant un besoin de soutien linguistique et possibilités de compensation suffisantes
→ Prise en charge recommandée de <b>40%</b>	→ Pas de recommandation

Remarques :

<sup>1</sup> Langue officielle de la région : français dans le Jura bernois et allemand dans le reste du canton

## 2. Développement socio-émotionnel<sup>2</sup>

	Oui	Non
L'enfant est pris en charge plusieurs fois par jour par diverses personnes en dehors du noyau familial ou reste trop longtemps seul pour son âge.		
Les exigences des parents envers l'enfant ne sont pas claires ou ne sont pas adaptées à l'âge.		
Les journées ne sont pas structurées (heures des repas, des siestes, etc.).		
Les parents ne réagissent pas lorsque l'enfant leur parle ou souhaite interagir avec eux.		
Ils ont une attitude peu chaleureuse lorsqu'ils sont en contact avec leur enfant ou lorsqu'ils parlent de lui.		
Ils rejettent ouvertement leur enfant ou sont négatifs (ils l'accusent d'être méchant ou se plaignent de lui).		
L'enfant est en contact avec d'autres camarades du même âge moins d'une heure par semaine (groupe parents-enfants, enfants d'amis ou de voisins, etc.).		
La famille est socialement isolée et les possibilités de se faire aider par l'entourage en cas de besoin sont restreintes.		
L'enfant n'est jamais, ou très rarement, félicité pour son bon comportement.		
Il n'existe aucun cadre dans la vie de famille, les règles imposées sont disproportionnées ou appliquées sans cohérence.		
L'enfant n'est jamais confronté aux conflits et frustrations propres à son âge (p. ex. vivre et gérer des disputes avec d'autres enfants, surmonter soi-même un échec sans l'intervention immédiate des parents, etc.).		

Pas d'indication justifiant un besoin de soutien		→ Pas de recommandation
L'enfant est suffisamment stimulé au niveau socio-émotionnel mais pourrait profiter d'une prise en charge extrafamiliale sur certains plans (notamment en raison du manque de contact avec d'autres enfants du même âge).		→ Prise en charge recommandée de <b>20%</b>
Evaluation intermédiaire		→ Prise en charge recommandée de <b>30%</b>
Le développement de l'enfant est relativement limité sur plusieurs plans dans le contexte familial, de sorte qu'une prise en charge extrafamiliale est recommandée à titre complémentaire.		→ Prise en charge recommandée de <b>40%</b>
Evaluation intermédiaire		→ Prise en charge recommandée de <b>50%</b>
Le développement de l'enfant est nettement limité sur de nombreux plans dans le contexte familial, de sorte qu'une prise en charge extrafamiliale est fortement recommandée.		→ Prise en charge recommandée de <b>60%</b>

Remarques :

<sup>2</sup> Il s'agit de tenir compte de l'intensité et de la fréquence ; un seul « oui » coché ne suffit pas pour justifier un besoin de prise en charge.

<b>3. Développement cognitif</b>	Oui	Non
Les parents ne donnent jamais d'explications sur leur propre comportement et ne justifient pas les règles imposées, même lorsque l'enfant le demande.		
Ils ne demandent jamais à l'enfant de réfléchir à la situation en formulant des hypothèses		
Ils ne répondent pas aux questions de l'enfant.		
L'enfant n'a jamais ou très rarement la possibilité de prendre part à des activités sortant de l'ordinaire (achat de vêtements, excursions, réunions ou événements festifs, etc.).		
Les parents ne jouent pas avec l'enfant.		
Ils ne lui lisent pas d'histoire ou ne regardent pas de livres illustrés avec lui.		
L'enfant ne profite pas des places de jeux situées dans son quartier.		
Il n'est pas stimulé sur le plan musical (radio, cd, instrument de musique, etc.) ou n'est jamais encouragé à utiliser de tels objets.		
Il ne dispose pas de livres adaptés à son âge ou n'est jamais encouragé à en feuilleter.		
Il n'a pas de quoi bricoler et créer ou n'est jamais encouragé à se servir de ciseaux, crayons, feuilles, matériaux naturels, etc.		
Il a accès à des appareils électroniques (télévision, ordinateur, tablette, smartphone, etc.) constamment/sans limites et les parents ne discutent pas de leur utilisation avec l'enfant (fréquence, contenu).		
Le processus d'apprentissage cognitif et la curiosité de l'enfant sont fortement limités par les parents (peur de surmenage, p. ex.).		
<b>Pas d'indication justifiant un besoin de soutien</b>		
<b>→ Pas de recommandation</b>		
L'enfant est suffisamment stimulé au niveau cognitif mais pourrait profiter d'une prise en charge extrafamiliale sur certains plans (peu de possibilités de se dépenser physiquement ou jeux non adaptés).		
	<b>→ Prise en charge recommandée de 20%</b>	
Evaluation intermédiaire		
	<b>→ Prise en charge recommandée de 30%</b>	
Le développement de l'enfant est relativement limité sur plusieurs plans dans le contexte familial, de sorte qu'une prise en charge extrafamiliale est recommandée à titre complémentaire.		
	<b>→ Prise en charge recommandée de 40%</b>	
Evaluation intermédiaire		
	<b>→ Prise en charge recommandée de 50%</b>	
Le développement de l'enfant est nettement limité sur de nombreux plans dans le contexte familial, de sorte qu'une prise en charge extrafamiliale est fortement recommandée.		
	<b>→ Prise en charge recommandée de 60%</b>	

Remarques :

#### 4. Développement moteur

	Oui	Non
Les parents organisent peu, voire aucune activité en plein air avec l'enfant (p. ex. promenades, place de jeu, forêt, etc.).		
L'enfant ne se déplace pas <i>de manière autonome</i> à l'intérieur et à l'extérieur du logement.		
Les parents n'aident pas activement l'enfant à apprendre à maîtriser les défis de motricité globale et fine propres à son âge (s'habiller, faire du tricycle ou du vélo, lancer un ballon, découper, etc.).		
L'enfant ne peut pas jouer avec des jeux adaptés à son âge ou avec d'autres objets favorisant le développement moteur (p. ex. matériel de bricolage et de dessin, tricycle, vélos, ballons, jeux de construction).		
Le développement physique et moteur et la curiosité de l'enfant sont fortement limités par les parents (peur de blessures, p. ex.).		
Indication justifiant un besoin de soutien <i>ou</i> évaluation incertaine	Pas d'indication justifiant un besoin de soutien	
→ Prise en charge recommandée de <b>40%</b>	→ Pas de recommandation	

Remarques :